

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PARLEMENTAIRE ORGANISÉE PAR L'UIP  
ET ONU FEMMES A LA 62<sup>ÈME</sup> SESSION DE LA CONDITION DE LA FEMME  
NEW-YORK (SIÈGE DES NATIONS UNIES), 13 MARS 2018**

L'Union interparlementaire et ONU Femmes ont organisé le 13 mars une réunion parlementaire en marge de la 62<sup>e</sup> session de la Commission de la femme, sur le thème : « Les parlements au service des femmes et des filles en milieu rural ».

La délégation du Groupe français de l'UIP présente à cette session était composée de Mme Sophie Errante, députée, Présidente exécutive du groupe français de l'UIP, et de Mme Annick Billon, sénatrice, membre du groupe français, Présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat.

La réunion a été ouverte par des allocutions de Mme Gabriela Cuevas Barron, Présidente de l'UIP et de Mme Purna Sen, directrice de la division chargée des politiques d'ONU Femmes.



*Annick Billon, Présidente de la Délégation aux droits des femmes du Sénat, et Sophie Errante, Présidente exécutive du groupe français de l'UIP avec, (photo de droite) Margaret Mensah-Williams, Présidente du Conseil national de Namibie et du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP.*

La première séance, qui s'est déroulée dans la matinée, avait pour thème « Faire entendre la voix des femmes et des filles rurales ». Elle se proposait de d'examiner les mesures que prennent les parlements et les parlementaires pour s'informer des besoins et des intérêts des femmes et des filles vivant en milieu rural et d'y apporter des réponses. Mme Annick Billon, sénatrice, qui siégeait à la tribune parmi les intervenantes principales, a résumé les principaux constats opérés par la délégation aux droits des femmes du Sénat qui a publié un rapport, en juillet 2017, sur « Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires », dont elle était co-rapporteuse : les femmes jouent un rôle important dans l'agriculture, mais ne possèdent qu'une faible partie des terres ; elles ont un accès limité au crédit, et cela nuit à la valorisation de leur travail ; elles sont insuffisamment présentes dans les instances professionnelles avec les conséquences sur la gouvernance de la profession et sur la reconnaissance de leurs compétences. Sur la quarantaine de recommandations formulées par la délégation, Mme Billon a retenu celles qui lui paraissaient avoir la portée la plus universelle : l'accès à la formation continue, les dispositifs de garde des enfants, l'accès au congé de maternité et aux soins gynécologiques, les problèmes liés à la manipulation de produits phyto sanitaires et vétérinaires sur la santé maternelle et infantile, et l'accueil des femmes victimes de violences. Au cours de la séance interactive qui a suivi les différentes présentations, elle a eu l'occasion, en réponse aux questions qui lui ont été adressées, d'intervenir à deux reprises pour préciser pourquoi les mesures favorisant en France l'accès au foncier n'étaient actuellement pas adaptées aux femmes, qui deviennent généralement cheffes d'exploitation plus tard que les

hommes, et pour insister, par-delà leur caractère inacceptable, sur le coût que les violences envers les femmes représentent pour la société.

Les deuxième et troisième séances, qui se sont déroulées dans l'après-midi, ont respectivement porté sur « S'attaquer à la discrimination à l'égard des femmes et des filles rurales » et à « Atténuer l'impact des changements climatiques sur les femmes et les filles en milieu rural ».

La délégation a consacré la journée du 14 mars à une série d'entretiens.

Au cours d'un petit-déjeuner de travail organisé au Consulat général de France en présence de Mme Anne-Claire Legendre, Consule Générale de France à New-York, Mme Sophie Errante et Mme Annick Billon ont pu s'entretenir avec Mmes Joëlle Grunberg, Chief executive officer (CEO) Lacoste pour l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale, et Mme Laetitia Garriott de Cayeux, fondatrice de Global Space Ventures. Partant de leur expérience personnelle et de leur parcours de femmes exerçant des responsabilités exécutives, elles ont estimé que le monde professionnel américain leur avait offert des perspectives qu'elles n'auraient pas trouvées en France ; que les modalités de fixation des rémunérations, qui fait la part belle à la performance, ne favorisent pas, pour un même travail, des disparités fondées sur le genre ; que l'imposition de quotas genrés pour l'accès aux responsabilités ou aux conseils d'administration était absolument étrangère à l'esprit du monde des affaires américain ; qu'il convenait plutôt, pour favoriser l'égalité professionnelle, d'insister sur l'éducation, la formation et la prise de confiance en soi des femmes. Plutôt qu'à des mesures d'autorité, il fallait aussi faire prendre conscience aux dirigeants des biais cognitifs qui président à leurs choix et désavantagent les femmes.



*Annick Billon, Laetitia Garriott de Cayeux,  
Sophie Errante, Anne-Claire Legendre et Joëlle Grunberg*

Mmes Sophie Errante et Annick Billon se sont ensuite entretenues avec Mme Victoria Combis, représentante de Bpifrance pour les Etats-Unis et le Canada. Celle-ci leur a présenté le rôle joué par Bpifrance pour l'accueil des entreprises françaises qui souhaitent s'implanter aux Etats-Unis : elle a insisté sur le coût de cette installation, et sur l'important travail de préparation qui était nécessaire, car les différences culturelles entre le monde des affaires européen et américain sont beaucoup plus importantes qu'on ne le pense généralement. Evoquant la perception qu'elle avait du monde du travail américain et des opportunités qu'il offrait aux femmes, elle a insisté sur le rôle que jouait la performance dans le déroulement des carrières, mais aussi sur l'absence de protections qui rend possible un licenciement soudain et qui n'offre aucune garantie à une femme, au retour d'un congé de maternité, qu'elle pourra retrouver les responsabilités qui étaient les siennes.

La délégation a ensuite rencontré M. Jean-Noël Roulleau, responsable de l'appui environnemental et social, et du Développement durable à l'Agence française de développement sur les questions de l'aide au développement.



*Annick Billon et Yannick Glemarec*

Enfin, elle s'est entretenue avec M. Yannick Glemarec, Sous-secrétaire général et Directeur exécutif adjoint aux politiques et programmes d'ONU Femmes : évoquant la thématique des femmes en milieu rural, M. Glemarec a estimé que les inégalités y étaient particulièrement prégnantes : la pauvreté, le milieu rural et le fait d'être une femme constituaient des handicaps cumulatifs en matière d'égalité des chances ; il a jugé très lents les progrès accomplis en matière d'égalité des sexes, alors que cette égalité est une précondition du développement durable. Il a évoqué également les efforts accomplis en matière de lutte contre le viol et les violences envers les femmes. Enfin, il a regretté que la contribution française au budget d'ONU Femmes, qui n'est qu'au 6<sup>e</sup> rang des pays francophones, ne soit pas à la hauteur du rôle qu'elle prétend y jouer.

La délégation tient à exprimer ici ses remerciements à la représentation permanente de la France auprès des Nations Unies, et en particulier à Mme Camille Andrieu, ainsi qu'à Mme Anne-Claire Legendre, Consule générale de France à New-York, et à ses collaboratrices, pour leur apport précieux au bon déroulement de leur mission.